

Concours pour projets de maisons familiales isolées, particulièrement économiques et de caractère semi-rural

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **9 (1936)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

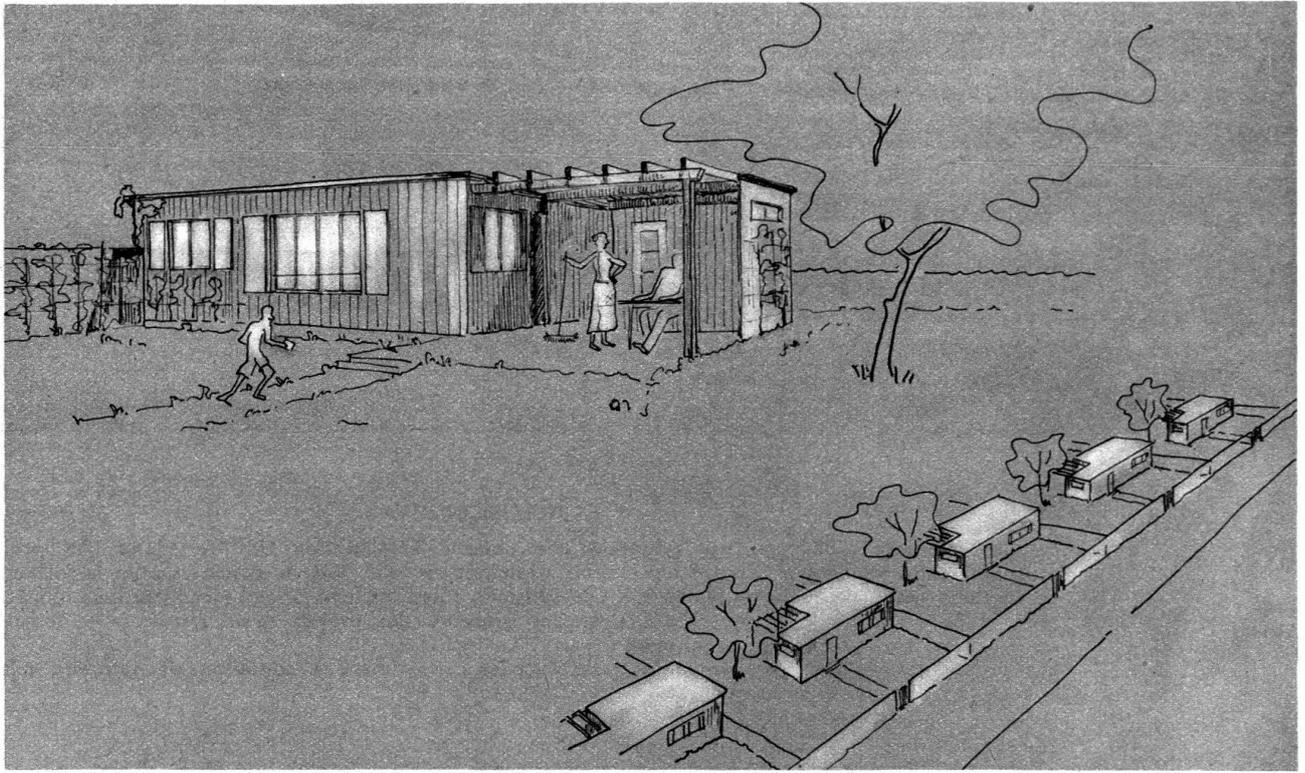
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONCOURS

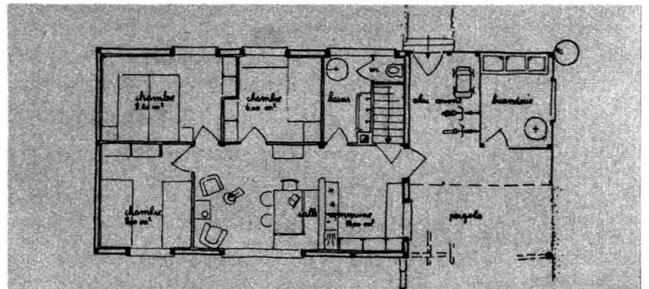
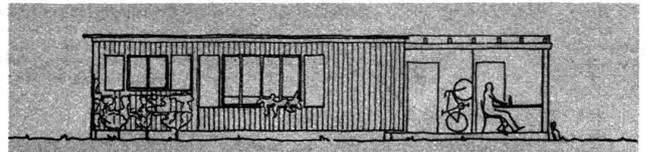
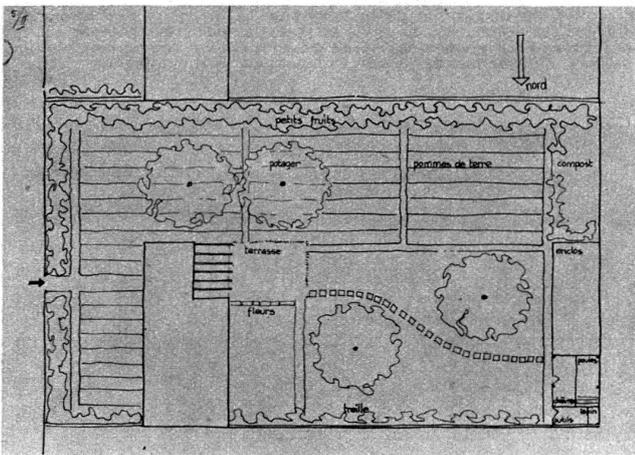
POUR PROJETS DE MAISONS FAMILIALES ISOLÉES, PARTICULIÈREMENT ÉCONOMIQUES ET DE CARACTÈRE SEMI-RURAL

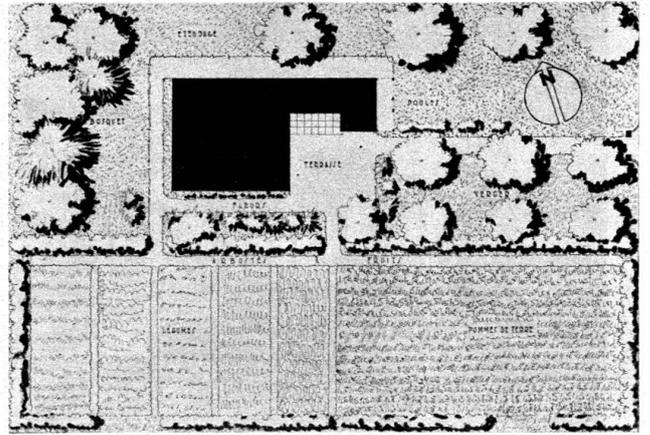
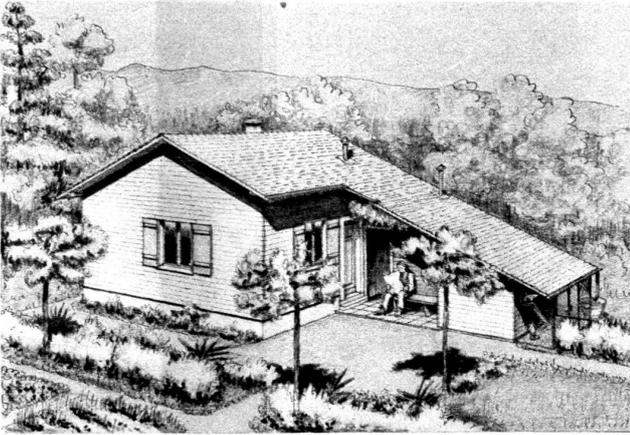
Nos lecteurs voudront bien consulter l'article paru en pages 174 et 175 du numéro précédent, dans lequel le problème de la maison semi-rurale est exposé brièvement. Comme nous l'avons annoncé, nous reproduisons ci-contre le résultat du concours genevois, qu'il est intéressant de comparer aux projets du concours suisse. Pour faciliter la compréhension des diverses solutions primées, nous mettons en regard de chacune d'elles les remarques du jury. Voici, au surplus, à la page suivante, les conclusions du jury.

2^{me} prix : Ch.-E. Geisendorf, architecte.

Bon projet dans son ensemble, aussi bien relativement à l'utilisation de la parcelle qu'en ce qui concerne la concentration des locaux dans la construction. Bien que séparées, les dépendances (étables) sont bien situées par rapport à l'habitation. En revanche, certains détails prêtent à la critique. Le système de chauffage central est trop luxueux pour le genre de construction ; la pergola serait avantageusement remplacée par un couvert ; la suppression de la porte d'entrée permettrait une utilisation plus rationnelle de l'abri. L'isolation de la toiture est insuffisante ; l'architecture pourrait être plus intéressante.

Plan du jardin, échelle 1 : 500.





CONCLUSIONS

Le jury constate d'une manière générale une notable amélioration de l'ensemble des projets présentés cette année par rapport aux envois examinés en 1935, lors du concours pour la recherche de certains types de maisons familiales. On constate, toutefois, que quelques concurrents n'ont pas saisi le but poursuivi par ce concours et ont présenté des projets ayant par trop le caractère de villas ou de maisons de week-end.

Les projets primés peuvent servir de base pour une exécution, à condition de satisfaire mieux à certaines exigences, notamment :

1. Aménagement plus rationnel des dépendances ;
2. Utilisation meilleure du terrain mis à disposition ;
3. Etude plus approfondie du chauffage (chauffage par radiateurs exclu), des W.-C. et des bains ;
4. Mise au point des questions techniques telles que qualité et isolation des toitures plates, utilisation rationnelle de matériaux économiques, assemblage des bois et revêtements, parois, etc.

Genève, le 21 août 1936.

(Signé) : M. BRAILLARD, Fréd. MEYER, J. FAVARGER;
F. DURET, Hans BERNOUILLI, HOECHEL, François SOUDAN.

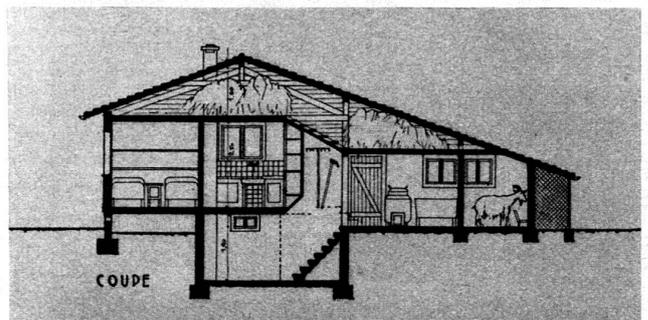
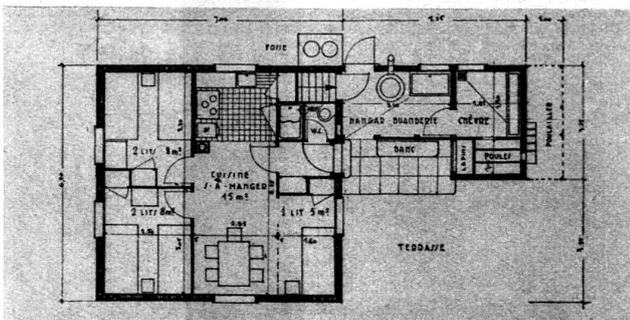
A la suite de notre précédent article, intitulé « Le retour à la terre » (voir page 174), un de nos lecteurs met en doute non l'intérêt moral, mais l'économie matérielle qui résulte de la culture maraîchère pour le citadin. Voici, en réponse, quelques chiffres parus dans la brochure de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Les renseignements proviennent d'un homme du métier. Sur 800 m² de culture, dont la moitié en pommes de terre et la moitié en légumes, on peut espérer le revenu suivant :

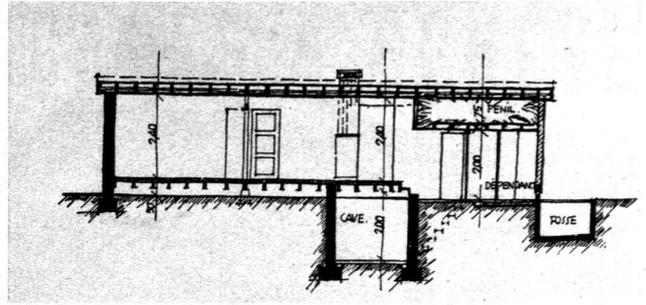
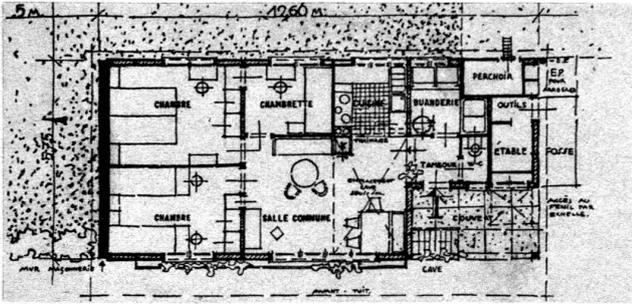
Pommes de terre, environ 8 quintaux .	Fr. 112.—
Légumes	» 240.—
12 poules font 100 œufs	» 180.—
10 poules pour la vente	» 35.—
Lapins (consommation directe et vente)	» 367.—
	Fr. 934.—
dont à déduire pour semences, engrais et nouvel apport de lapins et poules	» 203.—
Reste, au prix de détail du marché (1935)	Fr. 731.—
soit environ Fr. 90.— par are de terrain.	

On peut donc prétendre que le rendement d'un jardin permet de compléter effectivement un petit revenu qui serait insuffisant pour vivre en ville.

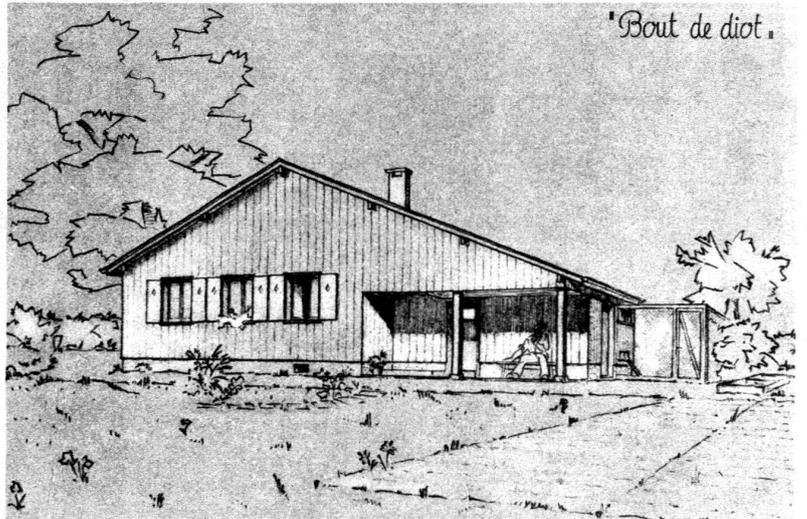
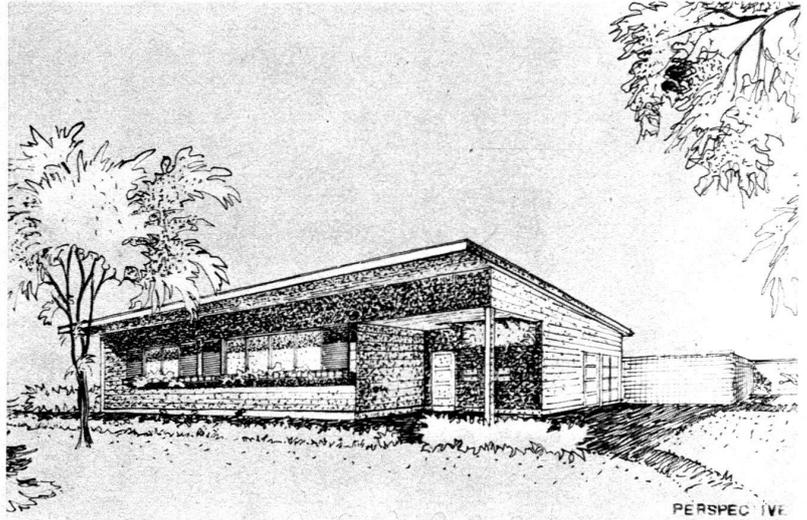
1er prix : Roger Breitenbucher, architecte.

Bon projet concentré et bien étudié au point de vue économique ; la disposition du plan est heureusement conçue, notamment en ce qui concerne la réunion de la salle à manger et de la cuisine donnant sur les deux façades. Ingénieuse disposition de la baignoire. Le dispositif permettant de placer un lit dans la chambre commune réduit heureusement le cube de construction. La ventilation du W.-C. et le dégagement de l'étable sur la buanderie sont critiquables. L'éclairage de la chambre commune gagnerait à être augmenté. Le système du détail de construction comportant partout double paroi est trop onéreux. L'architecture est simple et bonne dans son ensemble. L'utilisation de la parcelle pourrait être meilleure.

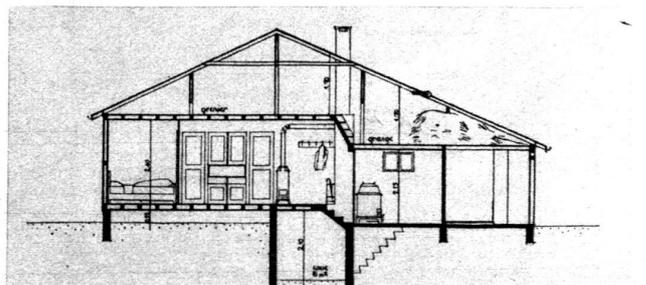
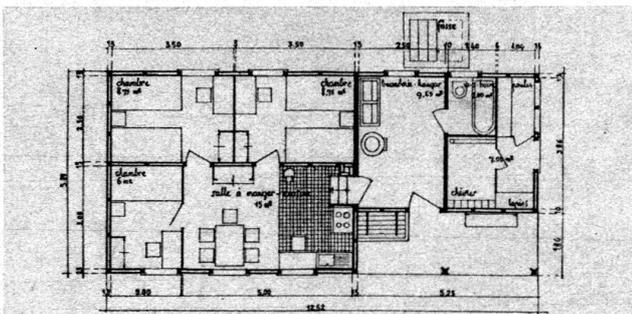




3me prix : Atelier d'architectes : L. Vincent, J.-M. Saugy, R. Schwertz, H.-G. Lesemann.
 Bon projet bien concentré, présentant une excellente distribution du plan.
 En revanche, les dépendances sont trop exigües et manquent de communication directe avec l'habitation, malgré leur proximité de cette dernière. Le chauffage est bien placé.
 Bonne isolation des parois extérieures, mais isolation insuffisante du plafond.
 Architecture d'une simplicité agréable.
 L'utilisation de la parcelle et l'adaptation de la construction à cette dernière pourraient être meilleures.



4me prix : G. Augsburg, technicien architecte.
 Projet agréable dans son ensemble. Plan bien concentré. Toutefois, l'entrée de la buanderie est très critiquable, ainsi que la disposition de l'escalier donnant accès à la chambre commune. L'emplacement du W.-C. salle de bains dans les dépendances n'est pas heureux.
 Il est fâcheux que l'étable ne soit pas accessible à couvert.
 L'utilisation de la parcelle est satisfaisante.





Catégorie des grands immeubles locatifs.
 3^{me} prix ex aequo : Jean Camoletti, architecte.
 Deux immeubles, rue Muller-Brun.

